

En Amazonie péruvienne : les nouvelles technologies au service des droits des indigènes



Au Pérou, comme dans d'autres parties de l'Amazonie, l'exploitation des ressources minières (pétrole, or, nickel et autres) exerce une forte pression sur les territoires occupés par les peuples indigènes. Une exploitation souvent réalisée au mépris de leurs droits et de leur environnement. Une véritable mise en danger de leur existence. Plusieurs de ces peuples ont décidé de résister.

Ainsi, dans la région de Loreto, la situation a été particulièrement grave en 2013. Le gouvernement a dû déclarer l'état d'urgence* en raison de la pollution des eaux et des sols causée, notamment, par les fuites ou ruptures d'oléoducs. En mars 2015, suite à la pression

qu'elles ont exercées sur le gouvernement, les organisations indigènes ont obtenu un accord avec celui-ci pour préserver leur cadre de vie.

Ce résultat trouve son origine dans des programmes de « *Surveillance écologique* » mis en place depuis 2006 par les organisations indigènes. Une action qui s'exerce au moyen des nouvelles technologies de l'information : smartphones et leurs applications digitales (GPS, vidéo, photo, base de données, etc.). Des jeunes « moniteurs » indigènes, désignés par leurs communautés, sont formés et équipés avant de se rendre sur le terrain pour documenter les incidents. Leur travail permet ensuite aux organisations de constituer des dossiers solidement étayés au moyen desquels elles pourront alerter les autorités et demander la mise en œuvre de réparations.

Le Mouvement pour la Coopération Internationale – [MCI](#) (une ONG genevoise) vient de mettre en ligne, sur son site Internet, [un document](#) d'une trentaine de pages consacré aux « *Enjeux et partage de d'expériences avec des Fédérations indigènes d'Amazonie péruvienne* ». Ce rapport, en français et téléchargeable librement, présente le contexte dans lequel se situe cette action (souvent des zones isolées et difficiles d'accès), son fonctionnement et son utilisation pour la défense des droits légaux des peuples indigènes. Le maintien de cette vigilance est toujours nécessaire. Les projets portés par le MCI se poursuivent, tant avec la [FECONAT](#) qu'avec [FECOHRSA](#).

L'auteur du document est Aurélien Stoll. Un horticulteur diplômé, aussi ingénieur en gestion de la nature de la [Haute École](#) du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève / Lullier. En 2007 – 2010, il a été « Coordinateur de projet » pour l'ONG Shinai à Iquitos (Pérou). Aurélien est l'un des principaux responsables du MCI depuis 2011. Depuis cette année-là, à travers le MCI et les deux fédérations indigènes, il assure l'accompagnement technique de ces deux projets qui reçoivent un soutien financier de « [Nouvelle Planète](#) » et de la Fédération Genevoise de Coopération – [FGC](#).

*La situation de cette partie de l'Amazonie a déjà été évoquée sur ce blog : Voir les notes du [20 janvier](#) et [15 juin 2012](#), du [10 mai 2013](#) et du [24 avril 2015](#).

Photo © Feconat : un moniteur de la région du bassin du rio Tigre documentant les impacts de l'industrie pétrolière. Cliquer sur l'image pour en agrandir la taille.

PS : L'activation des liens hypertextes ([en bleu](#)) renvoie à une partie des sources utilisées pour la rédaction de cette note. Ces sources, permettent d'en "savoir plus".

Cette note sera publiée dans le prochain « AYA Info » No 127, le bulletin de l'association "Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie" - AYA / 13, rue des Bossons - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2